

Charte Internat

au
Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration
« Jean-Baptiste Siméon Chardin »
de Gérardmer

L'internat est ouvert du dimanche 20h00 au vendredi 17h30.

TROUSSEAU OBLIGATOIRE :

- linge de corps et vêtements pour la semaine
- une trousse avec nécessaire de toilette
- des chaussons
- un sac de linge (*pour le sale*)
- 3 cadenas pour vestiaire, armoires et mallette de couteaux
- 1 drap housse (190x 90)
- Une taie d'oreiller (65x65)
- Une housse de couette (140x200)

Pour des raisons de sécurité « incendie », le linge de lit en synthétique (nylon) est interdit.

OBLIGATIONS ET INTERDICTIONS :

- Les lits doivent être faits chaque matin, les couettes roulées les mercredis et les draps retirés tous les vendredis.
- Dès que vous quittez les chambres, celles-ci doivent être propres et rangées.
- Les allées et venues entre les étages sont interdites.
- TOUS LES APPAREILS QUI SE BRANCHENT SONT INTERDITS (*fers à lisser, friser, sèche cheveux, radio...*)
- AUCUNE MONTEE A L'INTERNAT EN COURS DE JOURNEE N'EST AUTORISEE

« UNE SOIREE A L'INTERNAT » :

- 17h30 : 18h30 : Sortie autorisée sous réserve d'un comportement correct représentatif de l'établissement.
- 18h30 : Repas self ou restaurants pédagogiques (voir répartition organisée à suivre OBLIGATOIREMENT)
- 19h30 : Montée dans les internats, pointage – chausserie (*dépôt obligatoire des chaussures et des mallettes de couteaux*)
- Jusqu'à 20h00 : Douches, Quartier libre...
- 20h00 – 21h00 : Etude OBLIGATOIRE
 - Au bureau ou en salle de cours
 - Avec du travail
 - Dans le plus grand silence
 - Téléphone Portable et MP3, MP4 etc... interdits
 - Déplacements tolérés sous autorisation
- 21h00 – 21h30 : Douches et rangement. Préparation du sac pour TOUTE la journée du lendemain.
- 21h30 : Retour dans la chambre, PRESENCE OBLIGATOIRE
- 22h00 : Extinction des feux, SILENCE TOTAL

REVEIL :

INTERNAT FILLES :

- 6h30 : Réveil radio collectif
- 6h40 - 6h45 : Ouverture chausserie (*dépôt chaussons*)
- 6h45 - 7 h 00 : Petit déjeuner au self
- 7h00 : Fermeture internat

INTERNAT GARCONS :

- 6h45 - 7h00 : Réveil par étage – chausserie par étage
- 7h00 - 7h10 : Petit déjeuner au self après vérification des chambres (3 ème étage)
- 7h10- 7h20 : Petit déjeuner au self après vérification des chambres (2 ème étage)
- 7h20- 7h30 : Petit déjeuner au self après vérification des chambres (1 er étage).

Cas particulier : les boulangers peuvent commencer les cours à 7 h00 et petit déjeuner à 6 h 30

ATTENTION : On ne quitte pas sa chambre tant qu'elle n'a pas été vérifiée par un surveillant d'étage.

LES DIMANCHES SOIRS :

Réservés aux élèves dont les cours commencent avant 9h00 le lundi ou aux élèves venant d'Alsace. Pour les autres cas, un examen du dossier sera effectué.

- L'inscription est pour l'année
- Arrivée entre 20h00 et 20h30 et de 21h30 à 21h45 pour les élèves qui prennent le bus d'Epinal
- Soirée libre, coucher à 22h00
- Lever le lundi matin à 7h00, petit-déjeuner 7h30

En cas d'absence prévisible, prévenir la vie scolaire ou le personnel de service durant le week-end.

LES LUNDIS :

- Montée à l'internat pour déposer les sacs (*ouverture chausserie et foyers d'étages UNIQUEMENT*)
- 1 ouverture dans la journée : de 7h30 à 10h00.

LES JEUDIS SOIRS :

- Préparation du sac pour le week-end
- Rangement des affaires personnelles dans la salle de bains et la chambre
- Ne pas oublier de prendre ses affaires pour la journée du lundi

LES VENDREDIS :

- Reprise des sacs aux internats (*ouverture des chausseries et foyers de chaque étage UNIQUEMENT*)
- 3 ouvertures dans la journée : 12h50 -13h00 / 15h20 –15h30 / 17h20 – 17h30